



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 9 – 2016M

EXPLOITATIONS INTENSIVES D'ENGRAISSEMENT DE BÉTAIL DANS LE BASSIN
DES GRANDS LACS

Résolution présentée par la Ville de Washburn (Wisconsin)

ATTENDU QUE les Grands Lacs contiennent 6 quadrillions de gallons d'eau douce, un cinquième de l'eau douce de surface au monde, 95% des stocks américains et 84% de l'eau douce de surface de l'Amérique du Nord;

ET ATTENDU que les Grands Lacs sont la source de 56 milliards de gallons d'eau par jour pour les utilisateurs municipaux, agricoles et industriels;

ET ATTENDU que les Grands Lacs sont la source d'eau potable pour 40 millions de personnes;

ET ATTENDU QUE dans un rapport de la Commission mixte internationale (CMI) de 2013 intitulé *An Inventory of Nutrient Management Efforts in the Great Lakes*, la CMI affirme que : « le régime réglementaire des sources diffuses est généralement plus complexe [...] Conséquemment, il y a plus d'emphasis sur l'offre de financement et d'assistance technique aux programmes volontaires d'intendance. Cette approche peut être efficace mais en raison de la complexité des enjeux, il est difficile pour ces programmes d'avoir une échelle exhaustive.»;

ET ATTENDU QUE *l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* entre les États-Unis et le Canada reconnaît l'importance des Grands Lacs pour le bien-être social et économique des deux pays et le besoin de porter attention aux risques posés à la santé humaine par la dégradation de l'environnement;

ET ATTENDU QUE la CMI recommande aux gouvernements du Canada et des États-Unis de collaborer pour développer, entretenir et partager un inventaire des activités de gestion efficaces pour retenir les éléments nutritifs et les sédiments dans les sols, spécialement dans les bassins versants où les concentrations en phosphore sont hautes;

ET ATTENDU QUE la loi ontarienne sur la gestion des éléments nutritifs peut servir de modèle de gestion des éléments nutritifs qui protège l'environnement et qui supporte un avenir durable pour les opérations agricoles et le développement rural;

ET ATTENDU QUE dans un rapport de 2015 intitulé *A Summary of the Next Twenty-Five Years*, le Great Lakes Protection Fund identifie les éléments nutritifs, les efflorescences algales nuisibles et les sources diffuses de pollution agricole comme les priorités émergentes;



ET ATTENDU QUE le nombre d'exploitations intensives d'engraissement du bétail (EIEB) et d'exploitations d'élevage intensifs (EEI) a substantiellement augmenté dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent au cours de la dernière décennie;

ET ATTENDU QU'UNE hausse des événements de précipitations intenses et imprévisibles en raison des changements climatiques augmentera le risque d'écoulement de fumier issu des EIEB et EEI;

ET ATTENDU QUE l'écoulement agricole de sources diffuses des EIEB et des EIL contient des éléments nutritifs tels que le phosphore et l'azote, qui contribuent aux efflorescences algales nuisibles;

ET ATTENDU QU'EN 2015, il y avait 11 607 507 animaux de toutes espèces dans des EEIB du bassin versant de l'Ouest du lac Érié (Michigan, Ohio, Indiana) qui ont produit 690 803 414 gallons (liquides et solides) de déjections;

ET ATTENDU QU'UNE efflorescence algale nuisible dans le bassin Ouest du lac Érié a causé la fermeture du système d'eau potable de la Ville de Toledo pour deux jours en août 2014;

ET ATTENDU QU'EN l'an 2000, sept personnes sont décédées et plus de 2 300 ont été gravement malades lorsque l'eau potable de Walkerton, en Ontario, a été contaminée par la bactérie E. coli 0157:H7 issue de fumier.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE toutes les juridictions du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent doivent augmenter leurs efforts de réduction de la perte d'éléments nutritifs vers les eaux de surface et sous-terraines issus des EEIB en raison des charges importantes qu'elles représentent;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les règlements et les lois municipales, provinciales, d'État et fédérales doivent être renforcées pour fournir les protections nécessaires à l'eau de surface et à l'eau sous-terrainne tout en permettant des opérations agricoles responsables;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le suivi de la performance des systèmes de contrôle de pollution des EEIB doit être exhaustif afin d'assurer que ces systèmes fonctionnent efficacement;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la communauté agricole doit être informée des meilleures pratiques de construction et d'opération de systèmes de contrôle de pollution de EEIB et que des activités d'information doivent avoir lieu lorsque nécessaire, y compris au sujet de l'accès à l'aide financière à l'implantation de ces systèmes;



ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE les opérations exemplaires d'EEIB et leurs systèmes de contrôle de la pollution doivent être mis en valeur afin de promouvoir le travail de leaders dans la communauté agricole.

Résolution signée ce 15^e jour de juin 2016

Mitch Twolan, Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de Huron-Kinloss (Ontario)